École publique primaire Année scolaire 2019/2020

1 rue de l’école

63450 SAINT SANDOUX

Tél: 04 73 39 19 01

|  |
| --- |
| **PROCES VERBAL du CONSEIL D’ÉCOLE**  **du mardi 5 novembre 2019** |

**Début du Conseil d’école à 18h00.**

Présents :

* *Mairie :* Mme TYSSANDIER, Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires.
* *Parents* : Mme GAIME, Mme GRGUREVIC, M. POUDEROUX, Mme GLACHET
* *Enseignants* : Mme AUCOUTURIER, Mme MATHIEU, Mme MONIER, Mme TOURNAYRE et Mme PEROL
* *ATSEMS*: Mme GRAND
* *DDEN*: M.GOURDET

Excusés :

Mme DURANT (Inspectrice Éducation Nationale), Mme FILIOL (Atsem), les enseignantes du RASED

Un secrétaire de séance a été désigné en début de séance: Mme MATHIEU

Début Conseil d’ Ecole : 18H05

**Ordre du Jour**

* Rôle et attribution du conseil d’école
* Résultats des élections, présentation des Représentants de Parents d’Elèves élus
* Bilan de la rentrée
* Règlement intérieur
* Sécurité
* Travaux
* Les questions des RPE

Un tour de table est fait, pour présenter l’ensemble des personnes présentes.

**Rôle et attribution du conseil d’école**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

**Résultats des élections, présentation des Représentants de Parents d’Elèves**

Elles ont eu lieu par correspondance, le dépouillement s’est fait le vendredi 11 octobre. Une seule liste était constituée pour 4 sièges à pourvoir. 129 personnes étaient inscrites sur la liste électorale. On note : 91 votants, 8 bulletins nuls, un taux de participation de 70,54%. Le Procès-verbal des élections est affiché dans l’ école.

Les parents élus sont : Mme DONNADIEU, Mme GAIME, Mme GRGUREVIC et M.POUDEROUX

Les suppléants sont : Mme COMBIER, Mme GLACHET

**Bilan de la rentrée**

L’école compte un effectif global de 86 élèves répartis en 4 classes.

La répartition dans les classes est la suivante:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Classe 1: PS-MS | Classe 2: GS-CP | Classe 3: CE1-CE2 | Classe 4: CM1-CM2 |
| 16 élèves | 21 élèves | 25 élèves | 24 élèves |
| PS: 4  MS: 12 | GS: 15  CP: 6 | CE1: 11  CE2: 14 | CM1: 13  CM2: 11 |

La rentrée s’est très bien passée pour l’équipe enseignante et pour les élèves.

Les enseignantes ont organisé des réunions de rentrée pour que les parents soient informés des modes de fonctionnement de la classe.

**Bilan des activités et temps forts depuis la rentrée**

Toutes les classes se sont rendues au Musée du FRAC à Clermont au mois de septembre. Nous avons souhaité préparer en amont cette visite dans les classes et sur place bénéficier de l’intervention d’une animatrice qui a éveillé les élèves à différentes techniques artistiques et aiguisé leur regard et leur imagination. Les élèves ont pu découvrir les œuvres d’un peintre Denis LAGET et bénéficier d’un atelier peinture sur les empreintes et les pochoirs. Le transport de cette sortie a été pris en charge par la Mairie, le coût de cette sortie a été financé par la coopérative scolaire.

Nous avons organisé un cross vendredi 18 octobre. Les enfants se sont entraînés pour ce moment sportif, et ont appris à courir de plus en plus longtemps, sans s’arrêter, à gérer l’effort et à se dépasser. Nous avons pique-niqué à l’école, et nous sommes rendus au Château de Saint-Sandoux.

Nous remercions la Comtesse de nous avoir ouvert les portes de son parc, les membres du SDS pour leur aide à l’organisation, l’Amicale qui s’est occupée de l’achat des médailles, M. Le Maire pour sa présence rendant ce moment plus solennel et tous les parents accompagnateurs.

Les enseignantes se sont réabonnées à « Hibouthèque » pour gérer notre BCD. Celle-ci est opérationnelle, les enfants ont déjà pu emprunter des livres. Nous remercions l’Amicale qui nous a versé une dotation permettant l’achat de nouveaux livres.

Nous avions fait une demande de Service Civique auprès de l’Inspection départementale. Nous avons reçu une candidate mais celle-ci n’a pas donné suite à sa candidature dans notre école.

Nous avons souhaité faire une pause, cette année avec les sorties sportives proposées par l’USEP. Les sorties proposées ont déjà été effectuées les années précédentes. Nous souhaitons diversifier les domaines de nos sorties scolaires. Nous maintenons les sorties sportives organisées par l’équipe de circonscription.

**Sortie / Projets à venir**

* Exposition, goûter des familles avant Noël : Nous souhaitons inviter les familles à une petite exposition de Noël, suivie d’un goûter des familles, organisé par l’ Amicale. Ce moment convivial à l’école permettra de faire du lien entre la sphère scolaire et la sphère familiale, de favoriser la coéducation, et de valoriser les travaux des élèves,

**Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été modifié cette année, en raison de la scolarisation obligatoire des enfants dès 3 ans.

Le règlement intérieur est lu et adopté à l’unanimité. Un accusé de réception sera transmis à tous les parents pour s’assurer qu’ils en ont pris connaissance via le blog, le panneau d’affichage ou en version papier si expressément demandé.

**Sécurité**

Des exercices de sécurité sont à mener au cours de l’année scolaire.

- Des exercices incendie : ils ont pour but d’entraîner les enfants et les adultes (enseignants, personnels de mairie et toutes autres personnes présentes dans l’école à ce moment-là) à réagir de façon correcte et raisonnée en cas d’incendie.

- Des exercices attentat/intrusion : au moins un exercice de confinement doit être réalisé sans surprise

- Un exercice lié au PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : il est rappelé que le PPMS est construit en lien avec le DICRIM (Document d’Informations Communales sur les Risques Majeurs). Sur la commune il n’y a que des risques naturels (sismique, feux de forêt, intempéries, mouvement de terrain).

L’exercice permet de tester et de valider le PPMS. Il a été évoqué la nécessité d'avoir dans chaque lieu de confinement (les classes) une caisse PPMS tel que précisé dans le plan. Celle-ci doit être composée au minimum de bouteilles d'eau, de lampe de poche dynamo (ou à piles), de gobelets, d'une radio (à piles ou dynamo). Les bouteilles d’eau utilisées pendant l’épisode de canicule en juin ont été remplacées à la rentrée.

Un premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 3 octobre. Il a permis aux petits de découvrir le son de l’alarme et de rappeler aux plus grands la conduite à tenir. Nous avons noté que l’alarme n’est pas audible dehors : les élèves présents dans la cour au moment du déclenchement de l’alarme ne l’ont pas entendue : peut-être faudrait-il rajouter un « haut-parleur » extérieur dans chaque cour ? Nous avons noté également la nécessité de changer la signalétique des points de regroupements. Nous remercions François qui nous a confectionné une nouvelle signalétique que nous allons personnaliser pour chaque classe.

Un exercice attentat /intrusion a été effectué le jeudi 17 octobre. Il a été fait sans dramatisation mais pour habituer les élèves à adopter différentes postures de sécurisation. Les élèves sont restés confinés environ 10 min.

**Travaux**

Travaux effectués :

En ce début d’ année, l’équipe enseignante remercie la Mairie pour la prise en compte de nombreuses demandes pour améliorer la vie à l’école : la peinture des couloirs, l’installation d’un panneau au-dessus des porte-manteaux des CM permettant un affichage des productions des élèves, l’installation d’un panneau de basket dans la cour des grands, l’achat et l’installation d’un bureau pour un enfant déficient visuel, l’installation de barres aimantées dans les couloirs permettant l’affichage, la réparation du massicot, le gonflage des ballons, la réparation de la porte dégondée, les demandes en pharmacie.

Toutes ces demandes ont été prises en compte rapidement.

Enfin, les enseignantes remercient Noëlle pour le ménage de notre école, Annick et Bérengère pour leur aide au quotidien, François et Olivier pour leur prise en compte de nos demandes de petits travaux.

Travaux souhaités :

Nous renouvelons notre demande de cabane de rangement pour les vélos. Les vélos sont laissés sous le préau, ils s’abiment et ne laissent plus de place aux enfants pour jouer sous le préau lorsque le temps ne permet pas de les utiliser.

La terre du talus de la cour des petits n’est plus retenue et s’étend dans la cour. Les enfants glissent et se salissent. Nous espérons que le semis de gazon suffira à retenir la terre.

La Mairie réfléchit au moyen de sécuriser la zone de la cour des grands où la terre a raviné.

**Les questions des RPE**

Les questions soumises par les RPE à la mairie et aux enseignantes en aval du conseil ne seront pas traitées ce jour.

LA GARDERIE :

1. Si les parents sont reconnaissants du service de garderie extensible exceptionnellement jusqu’à 19h le soir, ils regrettent néanmoins la décision arbitraire prise en fin d’été de n’ouvrir la garderie le matin qu’à 7h30 et non 7h15 comme c’était le cas, alors même que les travaux sur l’A75 compliquent la circulation. Les parents rappellent qu’un sondage a été réalisé auprès des familles au 3e trimestre 2018 prouvant l’attente des familles d’une ouverture dès 7h15. A titre informatif, nous voudrions signaler au CE que, par ce fait, certaines familles sont dans l’obligation de laisser seul à la maison leur très jeune enfant de 7 ans, de 7h du matin jusqu’à l’heure de départ à l’école. Nous voudrions donc une garderie ouverte dès 7h15.

Réponse de la Mairie : Effectivement en juin 2018 a été organisé un sondage : 16 familles étaient intéressées par une ouverture de la garderie à 7H20. Ce qui a été mis en place. Au bout d’une année, il a été constaté que durant ce premier quart d’heure, il n’y avait qu’1 voir aucun enfant présent. Or, 2 personnes sont mobilisées pour l’accueil des enfants. Cette expérience n’a donc pas été concluante.

Mme TYSSANDIER a remarqué que cette année à 7H30, aucun enfant n’est présent à la garderie. Les premiers arrivent à 7H40. Pour cette année, ce ne sera donc pas possible d’ouvrir à 7H15. Il faut rappeler que la garderie est ouverte jusqu’à 18H30, ce qui fait déjà une grande amplitude horaire d’accueil des enfants.

1. Les parents voudraient connaître le montant budgétaire alloué à la garderie pour l’achat de consommables (papier, crayons etc…) et de petit matériel (jeux de société etc…). Il s’avère qu’il y aurait des manques fréquents (papier par ex). Quelles solutions trouver, sachant que les parents ont réfléchi à quelques propositions ?

Réponse de la Mairie : Le montant budgétaire alloué à la garderie pour 2018 a été de 619€54 auquel il faut ajouter la papeterie. Ce budget n’est pas figé.

Mme TYSSANDIER et Mme GRAND sont surprises de la remarque concernant le manque de papier. La Mairie fournit du papier pour les photocopies. Pour dessiner, des feuilles de brouillon sont fournies aux enfants.

L’Amicale a alloué un budget à la garderie pour acheter de nouveaux jouets. Le personnel de la garderie les remercie.

Chaque année à Noël, de nouveaux jeux viennent compléter le stock déjà présent.

LA CANTINE :

1. Les parents voudraient connaître le nombre moyen d’enfants mangeant à la cantine et le nombre d’adultes encadrant le temps du repas. Cette année, il n’y a plus qu’un service de cantine et les parents s’interrogent sur l’organisation choisie pour encadrer ce temps de repas dans le cadre du CAPPA : qui surveille ? Comment s’organise le placement des enfants, etc ?

Réponse de la Mairie: Au mois de juin 2019, le nombre moyen d’enfants mangeant à la cantine était de 47 enfants.

Au mois de septembre 2019, cette moyenne était de 55 enfants déjeunant à la cantine chaque jour.

Il y a 3 personnes et parfois 4 qui encadrent la cantine. Tous les enfants prennent le même bus cette année, dans des conditions de sécurité optimale.

Les enfants déjeunent ensemble sous la véranda. Ils sont isolés des résidents. Les enfants ont une place fixe. Le personnel valorise le tutorat, l’exemple, l’autonomie des plus petits. Le personnel demande aux enfants de débarrasser leur table, de rassembler les déchets, d’empiler les assiettes et les verres.

Il y a moins de gaspillage et les enfants se resservent davantage. Les personnes du Foyer ont noté que cette année, les repas se déroulent dans une ambiance plus calme.

1. Au sujet du temps de repas toujours, nous voudrions attirer l’attention des membres du CE sur le fait que certains enfants (une minorité) ont besoin d’aller aux toilettes à ce moment précis. Or, ces enfants se sont vus refuser l’accès aux WC créant ainsi des situations de stress voire de « blocages ». Nous voudrions connaître les raisons de ce refus (accessibilité des WC au CAPPA ? Propreté des toilettes ? difficulté de surveillance ?...) ? Si nous comprenons la difficulté de rendre l’accès aux WC permis pour TOUS les enfants, nous demandons que soient pris en compte les cas particuliers.

Réponse de la Mairie : Avant que les enfants ne sortent de l’école, le passage aux toilettes est obligatoire. Au retour à l’école, ils ont aussi la possibilité d’aller aux toilettes.

Au Foyer, pour une question d’organisation et de sécurité, il est très difficile d’accompagner les enfants aux toilettes (éloignement des toilettes, surveillance…). Si un enfant est atteint de troubles de la santé, un PAI peut être établi en partenariat avec le médecin scolaire.

1. Dans le cadre des relations mairie-CAPPA, les parents demandent à être conviés, présents, via leurs représentants, en cas de commissions-repas organisées. Serait-il, à ce sujet, possible d’inviter le directeur du CAPPA au CE afin de faciliter et d’accélérer les discussions ?

Réponse de la Mairie : M. AMACHANTOUX (directeur adjoint du foyer de Ceyran), présent lors du dernier Conseil d’Ecole, avait suggéré de mettre en place des commissions/restauration régulière. Une première commission a eu lieu en septembre. A cette date, l’élection des RPE n’avait pas encore eu lieu et donc, les parents n’ont pu être invités. Mme TYSSANDIER conseille aux RPE de se rapprocher de la nouvelle directrice du Foyer afin de se présenter et d’être conviés à la prochaine réunion.

Mme GRAND remarque que ces derniers temps, il y a plus de dialogue avec le Foyer. L’avis du personnel et des enfants est pris en compte. Il y a une réelle volonté de bien faire.

1. Serait-il envisageable de réfléchir à une tarification solidaire proportionnelle au quotient familial pour la cantine ?

Réponse de la Mairie : Mme TYSSANDIER est favorable à cette tarification mais constate que certaines communes voisines ont renoncé à la mettre en place. Cette tarification est très lourde à mettre en place administrativement. Cependant, la Mairie est prête à y réfléchir car c’est une demande légitime.

L’ECOLE :

1. Des parents nous ont confié leur inquiétude quant à la situation actuelle en classe de CM. Afin de répondre clairement aux interrogations émises, nous voudrions connaître, même brièvement, les réponses apportées par l’école, par l’institution Ed Nationale voire par la commune ? Est-ce d’ailleurs possible que la mairie intervienne directement et officiellement dans ce type de situation ? Les parents désirent témoigner leur soutien auprès de l’équipe pédagogique.

Réponse de l’école : Pour faire face à une classe dans laquelle certains élèves posent de problèmes de comportement, l’équipe enseignante a mis en place de nombreuses actions dans la classe et dans l’école depuis cette rentrée. Le résultat fut mitigé et la maîtresse, épuisée, a dû s’arrêter. Une remplaçante a constaté également la difficulté d’enseigner dans cette classe, et a alerté Mme Durant, l’Inspectrice de notre circonscription. Celle-ci rencontrera les familles concernées dans les prochains jours.

Les enseignantes remercient les Parents élus pour leur soutien.

Mme TYSSANDIER ajoute que ces mêmes enfants ont un comportement inacceptable sur les temps périscolaires. La Mairie a déjà reçu certaines familles et pourrait envisager une exclusion de ces enfants des temps périscolaires comme le règlement le stipule.

1. Enfin, les parents désirent exprimer leur satisfaction et leur reconnaissance à l’ensemble des acteurs concernés sur la gratuité de l’activité natation la rendant accessible de manière juste et équitable à tous les enfants.

Clôture du Conseil d’Ecole à 20 heures.